

DU BUËCH / SISTERONNAIS

14/06/12 *Le Dauphiné Libéré* **SISTERON**

La redynamisation du centre-ville porte ses fruits

Avec une enveloppe de 90 000 € pour sa première tranche, le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a rencontré un succès inattendu. Depuis son lancement, en mai 2011, le programme de redynamisation du tissu artisanal et commercial du centre-ville porté par la communauté de communes du Sisteronais a permis à six commerçants de réaliser des travaux dans leurs magasins : le pressing R'pur, le Coiffeur du soleil, le fleuriste Floralys, Bullit chaussure, Bizet coiffure, la boutique de prêt-à-porter Taormina et Structura coiffure ont procédé à des travaux d'agencement, de peinture, d'éclairage ou bien, ont relooké leur vitrine. L'aide de la collectivité a donné un

coup de pouce pour avancer des travaux prévus par les commerçants et, fait travailler des entreprises locales.

Six commerçants subventionnés pour réaliser des travaux

Tous considèrent l'initiative bienvenue en cette période de crise économique. Ainsi, 113 979 € ont été investis, subventionnés à hauteur de 35 409 €. En effet, le programme prévoit le subventionnement de 30 à 50 % du montant des travaux plafonné à 40 000 €. C'est dire qu'un commerce peut obtenir 20 000 € du fonds au maximum. Les dossiers sont instruits par un comité de pilotage formé d'élus de la communauté de communes, de la chambre de commerce et

d'industrie, de l'association des commerçants (Apacs). Sept autres commerçants ont déjà déposé un dossier, en particulier la supérette SPAR dont les travaux de la devanture débiteront la semaine prochaine. À terme, l'investissement global de ces 14 commerces s'élèvera à 355 273 €. La prochaine étape du FISAC sera la création du site internet de l'APACS dont le cahier des charges vient d'être finalisé. Cette action intervient au titre du volet « communication » du programme qui prévoit également des études sur le parcours du consommateur et le thème « animation » pour lequel les cafés, hôtels et restaurants seront invités à participer.

Katy CANTAGREL



Le FISAC est attribué à parts égales par l'État et la communauté de communes du Sisteronais sous forme de subventions. Pour sa première tranche, il correspond à une enveloppe de 90 000 €. A termes 14 commerces devraient être concernés.